

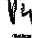


PREFET DE LA MOSELLE

**Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau**

**Monsieur le Maire
de la Commune de**

57400 HILBESHEIM

Dossier suivi par : Patricia DI LORETO 
Tél. : 03 87 24 31 29
Fax : 03 87 24 31 72
Mél : patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

Réf. : DLP-ASPE – L9

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement**

Metz, le

31 MARS 2015

**PJ : Dossier de déclaration complété le 10/02/15
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration déposé le 12/11/2014 et des pièces complémentaires reçues le 10/02/2015, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage de boues de la station d'épuration de Hilbesheim sur les communes de Hilbesheim et Vieux Lixheim**

Ce dossier a été déposé par : Chambre d'Agriculture

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du **récépissé de déclaration n° 57-2014-00135** en date du 10/02/2015, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable en Mairie de Hilbesheim.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un **certificat d'affichage** comportant le n° de déclaration ci-dessus et précisant les dates de publication au service Police de l'Eau, Délégation Départementale des Territoires, CS 50257, ZAC des Terrasses de la Sarre, 57402 SARREBOURG Cedex.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau


Valérie ANTOINE-POTIER